



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Institut d'Etudes Judiciaires

Université MONTESQUIEU Bordeaux IV

EXAMEN D'ENTREE AU C.R.F.P.A

Session 2007

Mercredi 19 septembre 07

Madame A. GOUTTENOIRE

Droit des personnes et de la famille

Cas pratique.

Durée de l'épreuve : 3 heures

Septembre 2007, Monsieur et Madame Paul sont mariés depuis dix ans. Ils ont deux enfants âgés de quatre et onze ans et Madame attend le petit troisième qui devrait naître dans deux mois. Victime de problèmes de santé d'origine inconnue, Monsieur Paul s'est soumis le mois dernier à de nombreux examens à l'issue desquels il apprend qu'il souffre, depuis sa naissance, d'une maladie génétique rare dont l'une des conséquences certaines est la stérilité définitive. Abasourdi, il demande des explications à sa femme qui reconnaît avoir une double vie depuis plus de quinze ans avec un homme politique local, marié, Monsieur Yves, qui est le père biologique des enfants. Elle émet le désir de continuer à vivre de la même façon dans l'avenir. Choqué, Monsieur Paul lui annonce son intention mettre fin à leur mariage par n'importe quel moyen et dans les plus brefs délais. Madame Paul lui répond que s'il entame une procédure en ce sens, elle remettra en cause la filiation des enfants à son égard et qu'il ne les reverra plus. En outre, elle le menace d'accoucher sous x et d'abandonner l'enfant qu'elle porte.

Très inquiet, sur les conseils d'un ami, Monsieur Paul procède immédiatement à une reconnaissance prénatale de l'enfant à naître. Il considère en effet que les trois enfants sont les siens par le cœur à défaut de l'être par le sang, et ne veut pas les perdre. Depuis le premier jour, il a vécu la grossesse de sa femme de manière très intensive et se sent déjà lié au bébé. Il envisage fermement toutefois d'invoquer sa stérilité pour mettre fin à son mariage mais a peur que sa femme utilise ensuite cet argument dans une procédure en contestation de filiation. Il sollicite alors l'aide de son meilleur ami, as de l'informatique, et obtient une copie du disque dur de l'ordinateur de son épouse dans lequel figure les mails sans équivoque échangés par sa femme et son amant que celle-ci croyait avoir effacés. Monsieur Paul est en effet resté au domicile conjugal pour ne pas donner à sa femme l'occasion de le séparer de ses enfants.

La situation se complique lorsqu'il apparaît qu'un journaliste local écrit un ouvrage sur Monsieur Yves dans lequel il menace de révéler toute l'histoire. Ce journaliste enquête en effet depuis longtemps sur cet homme politique, connaît sa liaison avec Madame Paul et a appris par des indiscrétions provenant du centre médical dans lequel Monsieur Paul a subi ses examens la stérilité de celui-ci. Refusant que sa vie privée et celle de ses enfants devienne publique, Monsieur Paul veut à tout prix empêcher la parution de l'ouvrage qui devrait intervenir dans les mois à venir. Il est d'autant plus déterminé qu'il a appris que son épouse avait accepté de collaborer avec le journaliste et lui avait fourni des photographies des enfants en compagnie de Monsieur Yves. Ce dernier, par peur du scandale a en effet rompu avec sa maîtresse...laquelle a décidé de se venger ! Madame Paul se trouve en effet dans une position plus que délicate, sans emploi et sans ressources alors que son mari ne veut plus rien lui verser.

Vous êtes l'avocat de Monsieur Paul. Présentez-lui toutes les possibilités qui s'offrent à lui ainsi que les arguments ou actions que son épouse pourrait utiliser pour les différentes difficultés auxquelles ils sont confrontés.